

2.5 RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA ZONE D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE FESTUBERT EN SECTEURS DE PÊCHE, DE CHASSE, DE CAMPING OU D'AUTRES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

1. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins de pêche, en deux (2) secteurs délimités par un trait de couleur rouge et dont le plan apparaît à l'annexe A.
2. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins de chasse (sauf la chasse à l'original), en deux (2) secteurs délimités par un trait de couleur rouge dont le plan apparaît à l'annexe A.
3. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins de chasse à l'original, en vingt-sept (27) secteurs délimités par un trait de couleur blanc dont le plan apparaît à l'annexe B.
4. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins d'activités de camping, en treize (13) secteurs délimités par un trait de couleur bleu dont le plan apparaît à l'annexe C et dont le descriptif est contenu au tableau 1 ci-joint intitulé **Coordonnées des sites de camping autorisés sur le territoire de la Zec Festubert selon le CA du 9 mars 2016**
5. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins de pratique d'activités récréatives autres que la chasse, la pêche et le camping en deux (2) secteurs délimités par un trait de couleur rouge dont le plan apparaît à l'annexe A.
6. Le présent règlement remplace le Règlement concernant la division du territoire de la zone d'exploitation contrôlée Festubert en secteurs adopté le 14 avril 2013 par l'Association Chasse et Pêche Brochet-Doré inc.
7. Le présent règlement entre en vigueur à la date de réception, par l'organisme, de l'avis d'approbation du ministre ou à défaut de cet avis, à l'expiration d'un délai de 30 jours de la date où il a été transmis au ministre.

Adopté ce 9^{ième} jour de mars 2016 par le Conseil d'administration de l'Association Chasse et Pêche Brochet-Doré inc.

Transmis au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ce 10^{ième} jour de mars 2016

Association de Pêche Brochet-doré Inc – Zec Festubert

Nom de l'organisme

Gaétan Bégin

Nom / lettre moulée / président

Signature

Aimé Vezeau

Nom / lettre moulée / vice-président

Signature